

PROCÈS-VERBAL

Conférence des dirigeants d'association

1100

Séance

Date

Lieu

Horaire

CDA de printemps 2024

26 et 27 avril 2024

Centre national de sport / OFSPO,
Macolin

Vendredi, 17h – 19h30

Samedi, 8h – 12h45

Direction	Présents		Excusés	Procès-verbal	
Fabio Corti	Comité central	7	ACNG	Sonja Moeri	
	CCG	5	UTV		
	Direction élargie	7	SATUS		
	Président.e.s/Président.e.s techniques	49	ENV SVAT		
	Chef.fes de domaine/sec- teur/commission	6			
	Interprètes	2			
	Invité.e.s/Intervenant.e.s	11			
	Secrétariat	4			
	Total	91			

[Présentation de la CDA de printemps 2024](#)

1. Ouverture de la CDA de printemps

Fabio Corti, président central, ouvre la CDA de printemps 2023 par quelques informations d'ordre organisationnel. La bienvenue officielle attendra l'arrivée des président.e.s techniques, au terme du forum technique.

2. Procès-verbal de la CDA d'automne du 2 septembre 2023

Décision : le procès-verbal de la CDA d'automne du 2 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont exprimés.

3. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 21 octobre 2023

Décision : le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 21 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont exprimés.

4. Rapport annuel FSG 2023

Décision : le rapport annuel FSG 2023 est approuvé.

5. Finances

a. Comptes annuels FSG 2023 avec le rapport de l'instance de révision PwC

Felix Mangold indique que la FSG a clos ses comptes avec un déficit de CHF 575'512.--, soit CHF 125'000.- de mieux que prévu au budget 2023. Déjà au moment d'établir le budget il était évident que les suites de la pandémie entraîneraient le déficit budgétaire mentionné de CHF 700'000.--. Le chiffre d'affaires de la FSG de 25 millions de francs est le plus élevé de l'histoire de la fédération ; il s'explique par l'organisation de trois manifestations majeures, soit la Gymnaestrada, la Swiss Cup Zürich et le Gymotion.

Si ces trois manifestations ont capté l'attention, la garantie et le développement des sources de revenus ont été un facteur central. Les sources de revenus se déclinent principalement dans les trois catégories suivantes : cotisations de membres, recettes publicitaires et subventions des pouvoirs publics. La courbe à long terme du capital révèle que malgré un nouveau déficit, la FSG jouit encore d'un capital de 6'142'084 millions de francs au 31 décembre 2023.

En tenant compte du budget 2024, le capital de la FSG devrait s'élever à environ 5,75 millions de francs, soit peu ou prou la valeur de 2011, année de la dernière augmentation substantielle des cotisations ; cela explique aussi l'augmentation du capital durant la période 2012 - 2014.

Kurt Hunziker, chef des finances et des services, fournit des explications détaillées sur les comptes annuels 2023.

La question de l'URG concernant les frais de formation qui sont significativement en-dessous du budget, a déjà pu être réglée.

Marcel Bösch/GLTV souhaite de plus amples explications sur l'amortissement de myFSG d'un montant de CHF 500'000.— Kurt Hunziker explique que les investissements pour myFSG au titre de projet de revitalisation sont financés principalement par Swiss Olympic. Par conséquent, les coûts d'investissement globaux pour le projet ont été amortis sur une année afin d'obtenir un résultat neutre.

D'un montant presque équivalent, les contributions de Swiss Olympic ont également été fournies dans leur intégralité en 2023.

Yvonne Burger, réviseure experte PwC, a audité les comptes FSG.

Le comité central demande d'approuver les comptes annuels tels que présentés et d'imputer le déficit de CHF 575'512.— au capital libre de la fédération.

Décision : les comptes annuels qui bouclent sur un déficit de CHF 575'512.— sont approuvés.

b. Election de l'instance de révision PwC

Le comité central propose d'élire la société PricewaterhouseCoopers SA en tant que société de révision de la FSG pour un mandat d'un an pour l'exercice 2024.

Décision : PwC est élu comme instance de révision de la FSG pour l'exercice 2024.

c. Planification financière FSG 2024 – 2027

Le plan financier présenté en automne 2023 est actuellement mis à jour. Un point de situation interviendra lors de la CDA d'automne 2024.

6. Salutations

a. Bienvenue du président central

« Il est important d'avoir un but. Cependant, la voie qui y mène est plus importante encore. Mais ce qui est décisif, c'est la personne qui nous accompagne sur cette voie ». C'est sur cette brève pensée que Fabio Corti salue les personnes présentes à la Conférence des dirigeants d'association de printemps 2024 dans le centre national sportif de Macolin qu'il remercie pour son hospitalité. En sa qualité de plus grand prestataire d'activités sportives du pays et de formatrice majeure de moniteurs.trices, la FSG travaille en étroite collaboration avec l'Office fédéral du sport et avec toutes les structures y relatives, parmi lesquelles Swiss Olympic, dans le but de mettre sur pied une offre sportive exhaustive destinée à la population suisse. La FSG réunit 14 disciplines sportives sous son toit.

La stratégie 2032 élaborée ces deux dernières années et approuvée en octobre 2023 à l'occasion de l'AD-FSG est définitivement entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

b. Message de bienvenue de la direction de l'Office fédéral du sport

Martina Krieg, directrice du centre national sportif de Macolin, souhaite la bienvenue à l'assemblée dans l'aula de l'OFSP. Elle souligne qu'avec la halle du jubilé et la Hans Schachenmannhaus, la FSG est un acteur important de l'OFSP. Les travaux de rénovation de la halle du jubilé devraient être terminés d'ici 2025.

c. Nouveaux et nouvelles président.e.s administratifs.ves et techniques

Un présent de bienvenue est remis aux président.e.s administratifs.ves et techniques suivant.e.s :

Président.e.s administratifs.ves :

Marion Zbinden/TBM, Viviane Vogel/ACNG (excusée), Nino Epp/UTV (excusé), Stephan Niederhäuser/ZTV (excusé).

Président.e.s techniques :

Cécile Gast/ATV (excusée), Eva Zambetti/TBOE, François Bonnamour/AGG (excusé), Lars Fehr/SHTV, Samuel Wenger/Gym Valais-Wallis, Jeff Aeberhard/GymVaud, Peter Greuter/ZTV.

d. Prise de congé d'Evelyne Jung

Suite à sa dissolution, la SVKT Frauensportverband en tant que fédération partenaire est sortie de la FSG au 31 décembre 2023. Depuis, 37 sociétés de la SVKT se sont affiliées à la FSG et neuf sont encore indécises.

Martin Hebeisen remet à Evelyne Jung un cadeau de départ car elle avait été empêchée de participer à l'AD à Cham. Par ailleurs, il souligne ses grands mérites en sa qualité de présidente de la SVKT-Frauensportverband.

e. Présentation du nouveau directeur

Stefan Riner, nouveau directeur de la FSG, se présente. Ex-directeur de la Fédérale 2019 à Aarau, il est connu de la plupart des gens. Il se félicite d'avoir été choisi comme directeur et d'avoir trouvé sa vocation. Il a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2024 à 50% afin de pouvoir terminer ses autres projets en cours. Il assurera la direction de la FSG à 100% à partir du 1^{er} septembre 2024. Il se réjouit de travailler avec les différentes parties prenantes et exprime ses remerciements pour les félicitations reçues suite à sa nomination.

7. Mise en œuvre de l'ordonnance sur l'encouragement du sport, solution sectorielle sport

a. Modifications statutaires

Roland Schenk explique que Matthias Remund, directeur de l'OFSPPO, a montré lors de la CDA les effets de la nouvelle ordonnance sur l'encouragement du sport.

Bettina Aebi, responsable du domaine éthique et droit, fournit des informations sur la norme sectorielle sport.

L'ordonnance sur l'encouragement du sport a été modifiée le 1^{er} mars 2023. Les aides financières accordées aux organisations de sport sont également liées à leur engagement dans le domaine de l'éthique et au respect des directives sur la gouvernance, etc.

Swiss Olympic a défini une « norme sectorielle du sport » (anciennement « solution sectorielle ») afin de mettre en œuvre ces directives, parfois nouvelles, qui découlent de l'art. 72c ff. OESp. Elle tient également compte d'autres dispositions légales relatives au sport, telles que la Charte olympique, les statuts de Swiss Olympic et d'autres règlements.

La « norme sectorielle » concrétise différentes bases juridiques. Il s'agit avant tout de définir quelles directives doivent être mises en œuvre et jusqu'à quel niveau. Les directives peuvent être réparties dans les domaines de la gouvernance, de l'humain, du fair-play et de l'environnement. La proposition, qui a été envoyée aux fédérations la semaine dernière, sera soumise au vote du Parlement du sport extraordinaire le 23 mai 2024. Il s'agira donc d'informer en détail, à l'occasion de la CDA d'automne 2024, de la manière dont la norme sectorielle concernera la FSG mais aussi les sociétés et associations membres.

Un aspect qui peut et doit être traité dès maintenant concerne le domaine thématique de la « gouvernance », soit concrètement la participation des athlètes. Le droit de participation des athlètes est l'une de ces directives qui découlent directement de l'OESp, laquelle fait également partie intégrante de l'accord de prêt.

La convention de prestations avec Swiss Olympic pour la période 2021 - 2024 fait partie intégrante de cette convention.

Le nouvel article statutaire (art. 13) « Commission des athlètes » a été envoyé en première lecture avec l'invitation à la conférence. La rédaction du règlement sur la commission des athlètes est en cours. Les principaux éléments seront présentés à la CDA d'automne 2024 avant que l'AD-FSG ne se positionne formellement sur la modification des Statuts. Il s'agira ensuite de recruter les membres pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2025.

Marcel Bösch/GLTV relève une divergence concernant la subordination de l'organe. Selon le diagramme de fonctions, l'autorité relève de la CDA et non du CC.

Bettina Aebi prend note de la demande ; elle clarifiera la subordination et la formulation du nouvel article des Statuts.

8. Sports et disciplines FSG

a. Classification des sports

Philipp Moor constate qu'il a été possible de définir des jalons importants dans l'organisation du projet. La classification doit être adoptée d'ici la fin de l'année. Le CC a entériné les quatre catégories (sports olympiques, sports internationaux, sports nationaux et sports régionaux) ainsi que les critères de classification.

Jérôme Hübscher, chef de l'encouragement du sport, aborde la question de la répartition des points :

- l'évaluation du potentiel est l'unique facteur qu'il est impossible d'étayer par des chiffres clairs (mesurables),
- montant total des subventions J+S (OFSPPO) : les données sont transmises par l'OFSPPO et publiées annuellement sur le site internet (nombre de cours, de moniteurs.trices J+S, d'expert.e.s, etc.),

- nombre d'athlètes : à l'avenir, les données seront générées par myFSG,
- nombre de sociétés : à l'avenir, les données seront elles aussi générées par myFSG,
- nombre d'associations cantonales : une enquête annuelle doit permettre une diffusion nationale (première enquête menée en mars 2024).

Il ressort de l'enquête que seuls deux sports, la gymnastique aux agrès et la gymnastique générale, sont pratiqués par toutes les associations membres.

La définition de ce qu'est un sport FSG revêt une grande importance pour l'élaboration des concepts d'encouragement et pour la classification des sports. Pour être inscrit officiellement au programme de la FSG, un sport doit être reconnu par au moins une des cinq organisations faïtières (CIO, FIG, European Gymnastics, Swiss Olympic et OFSPO).

Sports olympiques : gymnastique artistique masculine et féminine, gymnastique rythmique et trampoline.

Sports internationaux : balle au poing et parkour.

Sports nationaux : aérobic, gymnastique, gymnastique aux agrès, athlétisme, gymnastique aux jeux nationaux, balle à la corbeille, volleyball, rhönrad et gymnastique générale.

L'aérobic sportive, l'acrobatique, la gymnastique pour tous le team-gym sont gérés par des fédérations spécialisées.

Au total, la FSG propose 14 sports ; aucun n'est supprimé.

Etapas d'ici 2024 :

1. définition du nombre de niveaux au sein des catégories et fixation des critères de répartition dans les catégories,
2. définition des directives et harmonisation avec les concepts d'encouragement,
3. préparation du catalogue de prestations pour chaque niveau.

b. Concepts d'encouragement du sport

Martin Hebeisen aborde la question de la tâche complexe mais passionnante que représente l'élaboration d'un concept de sport de masse qui s'appuie sur le modèle d'encouragement de Swiss Olympic.

Conformément aux directives de Swiss Olympic, c'est à Bruno Kunz, responsable des sports mesurables et des jeux, qu'est revenue la mission d'élaborer un concept de sport de masse pour tous les sports classés de 1 à 3.

Le concept du sport de masse rassemble pour l'essentiel les mesures d'encouragement déjà existantes au sein de la FSG et doit servir de base au développement du sport de masse au sein de celle-ci.

La question centrale du concept du sport de masse est la classification des sports au sein de la FSG.

L'indiana, les tests de branche, la balle au filet et fit+fun font partie de la gymnastique générale.

Le concept sera développé durant le trimestre 2024 en clarifiant les questions au sein de la FSG et en se concertant avec Swiss Olympic et d'autres fédérations sportives. La mise en consultation auprès des divisions et des secteurs est prévue pour le quatrième trimestre 2024, afin que l'approbation au niveau de la Di, du CC et de Swiss Olympic puisse avoir lieu au premier trimestre 2025. Une présentation suivra lors de la CDA de printemps 2025.

Jérôme Hübscher informe sur l'annulation de la fête de gymnastique de Madiswil. La majorité des sociétés a pu être réorientée sur d'autres fêtes de gymnastique. Celle de Kallnach a été choisie pour tester le FSG-Contest 2.0. La conférence du sport a eu lieu ; elle est visionnable en ligne.

9. Stratégie et vision

a. Réalisation des objectifs 2023

Fabio Corti salue les personnes présentes à la conférence samedi matin en abordant un point important de l'ordre du jour intitulé « Stratégie et vision ». En automne 2023, l'AD-FSG a donné son feu vert pour la stratégie FSG, posant ainsi un jalon important pour ancrer les objectifs et priorités à long terme.

Constituée de sept champs d'action, la stratégie pose les bases de nos agissements et indique sans équivoque la voie à suivre. Elle constitue un cadre à tous nos projets et activités et nous aide à atteindre nos objectifs tout en continuant à promouvoir notre organisation. Le président central remercie les associations membres pour leur soutien et leur engagement.

Kurt Hunziker fournit des informations sur la réalisation des objectifs 2023 qui abordaient principalement les thèmes suivants : opérationnalisation des nouvelles structures, finalisation et approbation des projets de revitalisation, mise en œuvre des mesures de protection des données et de la sécurité informatique, introduction d'un système de formation à modules, catégorisation et promotion de différents sports, en et notamment préparation pour la Gymnaestrada, renforcement systématique de la communication autour des thèmes du bénévolat, de la voie suisse et de la prévention de la santé, planification financière à long terme et recrutement de personnel en se concentrant jusqu'en 2027, orientation vers les objectifs olympiques, y compris qualification pour les JO de Paris.

Force est de constater que malgré l'existence d'objectifs pour 2023 dans tous les secteurs et divisions, tous n'étaient pas systématiquement alignés sur la stratégie. Au cours du dernier trimestre 2023, beaucoup de temps a été consacré à la réorganisation du processus de définition des objectifs et à la mise en

place d'une structure systématique. Le processus et la mise en œuvre technique du processus de définition des objectifs sont du ressort du domaine du développement de la fédération et des projets dirigé par Claudia Nessier.

b. Objectifs 2024

Stefan Riner présente les objectifs 2024 avec les thèmes clés suivants :

Mise en œuvre des projets de revitalisation, mise en œuvre des directives de l'ordonnance sur l'encouragement du sport et représentation réglementaire de l'organisation, stabilisation financière et renforcement de la gestion des ressources humaines et des TI, développement de l'encouragement du sport, y compris développement des événements et intégration transdisciplinaire, développement des initiatives en matière de formation et mesures de prévention, acquisition durable de nouveaux partenaires de la fédération, mise en œuvre des concepts d'encouragement.

Les objectifs non réalisés en 2023 sont reportés en 2024.

Le processus de définition des objectifs est traité par la Di. Un compte rendu présenté chaque trimestre au CC avec le soutien d'un outil dynamique.

10. PluSport : inclusion

Roland Schenk présente le thème de l'inclusion. Il précise que l'inclusion doit être rendue visible afin que les formes de coopération mises en place lors de la séance de réflexion de 2018 puissent être développées.

Claudia Nessier, responsable du domaine du développement de la fédération, indique qu'un poste de compétence pour l'inclusion doit être établi au sein de la FSG dans le but de coordonner les activités et les mesures, d'intégrer durablement l'inclusion dans les structures de notre fédération et de garantir que nos efforts reçoivent la visibilité nécessaire.

Rita Albrecht-Zander, en charge de l'inclusion à Swiss Olympic, donne un bref aperçu des bases théoriques de l'inclusion en montrant la manière dont le thème est ancré dans Swiss Olympic.

L'inclusion est un droit de l'homme et non pas seulement une question de handicap ; c'est un thème qui nous parle à tous.

A Swiss Olympic, l'inclusion a son propre département dans la division du sport. Un document définit le comportement et les objectifs de Swiss Olympic et de l'OFSPPO sur l'inclusion dans le sport suisse. Désormais, l'inclusion se met en place dans et avec les fédérations sportives et les associations cantonales. Swiss Olympic soutient dix fédérations nationales en leur accordant des subventions substantielles et un projet d'inclusion durable avec un montant digne de ce nom. La description détaillée du projet doit être envoyée à Swiss Olympic d'ici la fin de l'année.

Susanne Dedial, responsable du domaine du sport de masse chez PluSport, s'appuie sur plusieurs exemples pratiques pour aborder la question des différents niveaux d'inclusion.

- Niveau 1 : accessible à tout le monde (sport handicap et sport régulier se connaissent, activités communes, invitations mutuelles, représentant.e.s sport régulier lors des événements)
- Niveau 2 : activités communes institutionnalisées et régulières (invitation à toutes les manifestations de sport, présence aux soirées de gym annuelles, formations communes, prise de température du sport régulier)
- Niveau 3 : intégration de groupe dans le sport régulier (le sport handicap est affilié aux sociétés régulières, présence d'athlètes en situation de handicap dans toutes les compétitions, perméabilité des offres, intégration dans le travail avec le public, cours communs de formation continue pour moniteurs.trices, participation au comité directeur, important : compte propre sport handicap)
- Niveau 4 : inclusion dans le sport régulier (l'athlète est membre à part entière de la société régulière de sport, l'athlète paie la cotisation de membre usuelle, suppression du soutien financier par PluSport Suisse, conseils/coaching par PluSport).

Les participant.e.s échangent leur point de vue lors d'une table ronde dirigée par Christof Baer, PDG de PluSport.

Rita Albrecht-Zander, Susanne Dedial, Christian Giger (président de l'Association appenzelloise de gymnastique), Olivier Schwab (directeur sportif de PluSport Bienne, et India Egli (club de tennis de table Omega Biel/Bienne) échangent sur la mise en œuvre pratique de l'inclusion avec ses défis et ses possibilités dans le sport de tous les jours.

11. Point de situation sur les projets de revitalisation (PRV)

Philipp Moor constate que la FSG se trouve à un tournant et qu'elle doit s'adapter. Les défis auxquels elle a été confrontée ces dernières années ont été sans précédent et nous ont tous et toutes mis face à de grandes responsabilités. En réponse à ces défis, la Confédération a lancé l'initiative dite de revitalisation, qui vise à redynamiser et à revitaliser notre sport après les difficultés rencontrées pendant la pandémie. La revitalisation est importante pour la FSG et pour toute la communauté gymnique en ceci qu'elle procure les ressources financières nécessaires pour continuer à développer notre organisation et atteindre les objectifs tirés de notre vision et stratégie à long terme pour 2032.

Claudia Nessier présente un point de situation détaillé sur les projets de revitalisation dans le but d'informer et d'impliquer les représentant.e.s des associations membres.

Au total, sur les 11 projets approuvés dix ont déjà été lancés avec succès. Seul un projet, le PRV 16 sur la stratégie des données, n'a pas encore démarré. Son financement est soumis à de fortes contraintes, puisqu'une participation financière propre de 50% est exigé ; il est actuellement à l'étude.

Des comptes rendus sont régulièrement soumis à la Di et au CC.

De nombreuses ressources en personnel sont nécessaires pour mettre en œuvre les PRV dans les délais (contraignants). Dans la mesure du possible, les ressources humaines existantes de la FSG sont utilisées. Des augmentations de temps de travail ou de nouveaux engagements, limités au 30 juin 2025, ont été effectués pour pallier le manque de ressources humaines.

Swiss Olympic a attribué à la FSG une aide financière fédérale d'un montant de près de 5 millions de francs, montant qui a finalement été légèrement supérieur. Cependant, ce financement lie les projets à des conditions contraignantes. La part propre de la FSG dans les projets s'élève à près de 1,5 million de francs, ce qui correspond à 22% du budget total. Cette contribution se compose principalement de frais de personnel, de prestations informatiques et de l'organisation d'ateliers et de formations.

Les solutions informatiques prévues par la planification financière ont en partie été financées par l'argent confédéral au titre des PRV approuvés sans devoir être prises en compte dans le budget ; par conséquent, les PRV ne génèrent aucun coût supplémentaire pour la FSG.

12. Gouvernance et structure organisationnelle de la FSG

Fabio Corti explique que le champ d'action 1 de la nouvelle stratégie FSG « Développement de l'organisation fonctionnelle et structurelle de la FSG » entend moderniser les structures de la fédération tout en respectant et maintenant les traditions. Le projet POL (processus, structures organisationnelles, prestations) a été déposé dans le cadre de la revitalisation de la Confédération. Il s'agit d'un projet d'investissement direct dans la viabilité de la FSG ; l'implication des associations membres en constitue un élément central.

Claudia Nessier présente le projet POL accompagnée de l'équipe de projet (Jessy Nützi et Laura Oberle, PwC).

La nouvelle vision et stratégie ayant été définie, il s'agit à présent de mettre en œuvre les mesures permettant d'atteindre les objectifs. Le projet est subdivisé en deux étapes (processus et structures) qui toutes deux sont élaborées en parallèle. Etant donné que toute modification de règlement et de statuts nécessite deux lectures, les modifications devraient entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Laura Oberle montre les schémas de processus (management, clés, support) au titre de résultat du projet de travail puis elle présente les principes de conception. Ces derniers posent la base qui permet de préparer les options d'une manière structurée, transparente et surtout cohérente. Elle résume les exigences structurelles, limitant ainsi les solutions envisageables.

Bettina Aebi relève que la FSG dispose de toute une série de règlements internes et externes (statuts, règlements, directives, etc.) qu'il s'agit de relire, mettre à jour, voire regrouper.

Jessy Nützi explique que suite à la CDA les associations ont été priées de répondre de manière anonyme à une enquête sur leurs besoins en termes de collaboration avec la FSG. Elles ont jusqu'au 19 mai 2024 pour le faire.

Les résultats de l'enquête seront présentés en juin 2024, lors d'un point info. Par ailleurs, des entretiens sont prévus avec certaines associations.

Marcel Bösch/GLTV regrette que les documents sur ce thème complexe n'aient pas été envoyés aux associations membres au préalable.

Eva Zambetti/TBOE estime que la date butoir du 19 mai 2024 fixée pour l'enquête est très ambitieuse, et qu'elle ne permet pas de discussion au sein des comités directeur des associations.

Karin König/TGTV demande de connaître rapidement les dates du point info en question.

Absente lors de l'AD-FSG 2023, Giulia Steingruber reçoit le titre de membre d'honneur FSG des mains de Connie Gamma sous des applaudissements nourris.

13. Présentation de Localcities, partenaire argent de la FSG

Stefano Santinelli, PDG de Swisscom Directories, est empêché d'effectuer sa présentation pour raisons de santé.

14. Ateliers sur différents thèmes (stabilisation et numérisation des sociétés)

Les participant.e.s à la conférence suivent des ateliers organisés sur les thèmes de la stabilisation et de la numérisation des sociétés.

15. Assemblée des délégués 2024 à Lausanne

A la demande du CO de l'AD-FSG 2024, Cédric Bovey, président du CO de la FFG 2025, présente le lieu de déroulement de la 39^e Assemblée des délégués des 19 et 20 octobre 2024 : il s'agit de l'Amphimax (Université de Lausanne) à Ecublens.

Les personnes qui le souhaitent pourront également y prendre le repas de midi. Quant à l'apéritif et au banquet, ils seront servis au Musée olympique lors d'une soirée récréative. Les différents lieux sont bien desservis par les transports publics. La visite du Musée olympique figure au programme dominical. Le CO se réjouit d'une participation fournie.

16. Manifestations

a. FFG 2025

Cédric Bovey présente un aperçu des différents sites de la fête. Les préparatifs de la FFG 2025 vont bon train.

La cérémonie d'ouverture avec l'accueil de la bannière aura lieu le 12 juin sur l'esplanade de Montbenon et la cérémonie de clôture jeunesse le 15 juin à 13h au stade de Vidy ; la Vaudoise aréna sera le théâtre d'un spectacle helvético-européen les 20 et 21 juin à 20h ; le cortège partira le 21 juin à 14h30 de Montbenon pour arriver à Bellerive ; la FFG 2025 se conclura par la cérémonie de clôture, le 22 juin à 10h15 au stade de la Tuilière.

Les inscriptions sont possibles du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre 2024. Approuvées, les Prescriptions de concours sont disponibles sur le site www.lausanne2025.ch. Les tarifs des cartes de fête seront connus d'ici la fin juin ; des négociations sont encore en cours avec les CFF.

Swiss Cup Zürich

La Swiss Cup Zürich se tiendra pour la première fois un samedi, soit le 9 novembre 2024, au Hallenstadion de Zurich. La vente des billets a démarré plus tôt que les années passées dans l'espoir que cela ait un impact positif.

La prochaine édition aura lieu en 2026, une fois le concept révisé.

Gymotion 2025

Le Gymotion se tiendra pour la première fois en Suisse romande, dans la Vaudoise aréna, le 11 janvier 2025 sur le thème « Ensemble ». Si le format reste inchangé, les sociétés ont pu déposer elles-mêmes leur candidature. Sur les 50 candidatures ainsi rentrées, 13 groupes ont été sélectionnés. La billetterie tourne déjà à plein régime.

17. Demandes des associations

La parole n'est pas demandée.

a. Infos de la CAS

Felix Mangold mentionne les modifications statutaires de la CAS qui seront approuvées lors de l'assemblée 2024 de la société coopérative. Brigitte Häni, présidente de la commission d'administration de la CAS, fournira des informations détaillées à ce sujet lors de la CDA d'automne 2024. Les prestations de la CAS restent inchangées.

b. Informations du CC

Fabio Corti indique que trois membres du comité central se retireront en 2026 : Felix Mangold, Roland Schenk et lui-même. Des départs échelonnés seraient imaginables.

Il demande aux associations membres de proposer des candidatures appropriées.

18. Divers / Tour final

Fabio Corti conclut la conférence en remerciant l'OFSPPO pour son hospitalité ainsi que Swiss Olympic et PluSport pour leur précieuse collaboration. Un grand merci également aux représentant.e.s des associations membres pour leur engagement ainsi qu'à ses collègues du CC, à la Di et au secrétariat.

Le président central se réjouit des futures rencontres lors des fêtes de gymnastique qui s'annoncent.

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

Comité central

Fabio Corti
Président central

Sonja Moeri
Pour le procès-verbal

Aarau, le 3 juin 2024

Attn : comité central / direction / commission de contrôle de gestion / commission d'éthique / membres des domaines stratégique/opérationnel des associations / président.e.s de commission / responsables de domaine / chef.fes de secteur / représentant.e.s de fédération spécialisée / commission d'administration CAS / administration CAS / autres participant.e.s à la conférence